

Les quais du Canal de l'Ourcq



Source internet : lemoniteur.fr

Localisation :

ZAC de Bobigny – Seine-Saint-Denis

- bande de 2,8 km le long du canal de l'Ourcq
- site de 20 hectares

- 2007 : début du projet
- 2014 : inauguration de la passerelle piétonne et cycliste Pierre-Simon Gérard
- mai 2017 : livraison de la première immeuble de la ZAC écocité « Luminem »
- fin 2018 : livraison de l'immeuble « Irrigo »
- 2025 : achèvement du projet

Grandes lignes du projet

Le projet permet de revaloriser le secteur du canal de l'Ourcq et de l'ex RN-3. En s'appuyant sur une nouvelle « façade urbaine », le projet :

- renforce le tissu économique local ;
- propose une offre de logements diversifiés ;
- développe une bonne accessibilité aux transports collectifs (métro Bobigny/Raymond-Queneau, gare de la Folie, bus Tzen 3 en 2020 ; Gares « pont de Bondy » et « Bondy/Pablo-Picasso » de la ligne 15 Est du Grand Paris Express en 2025).

Se développant sur 305 000 m², le nouveau quartier comprendra :

- 140 000 m² de bureaux (immeubles Luminem et Irrigo) et 50 000 m² d'activités artisanales, industrielles ou commerciales ;
- des équipements publics,
- 20 000 m² d'espaces publics ouverts sur le canal ;
- 1 400 logements (dont 30 % sociaux) ;

Actualité

- Chantier en cours.
- Signature prochaine du CIN.